



Environnement

4



Fête

24



Sport

25



La médiathèque
fête ses 10 ans

lucé magazine

lucé



sommaire

n°21

Les chantiers de voirie, l'entretien et la construction d'équipements permettent d'améliorer votre quotidien.



travaux 6

politique de la ville 8



C'est l'été dans les centres sociaux !

Découvrez la nouvelle programmation culturelle qui promet de vous donner «des sourires plein les yeux».



culture 18



associations 27

Fin de saison en apothéose pour Lucé Basket.

- p. 4 environnement
- p. 6 travaux
- p. 8 politique de la ville
- p. 10 sécurité
- p. 12 cérémonie
- p. 14 pratique
- p. 15 actu
- p. 16 en bref
- p. 17 sortir
- p. 18 culture
- p. 24 fête
- p. 25 sport
- p. 27 associations

▶ éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

▶▶ L'édition 2012 de la Fête de Lucé a été couronnée d'un vif succès.

L'esprit breton a donné un nouveau ton à notre traditionnel rendez-vous du mois de juin et vous avez été nombreux à nous témoigner votre satisfaction à partager, avec nous, le fest-noz et le feu d'artifice.

Sans en dévoiler encore tous les contours, la programmation 2013 sera encore d'un nouveau genre et placée sous le signe de l'humour, à l'image de la saison culturelle que nous vous proposons pour la prochaine rentrée.

En ce début d'été, tout a été mis en œuvre pour offrir au plus grand nombre, activités et services à la personne.

La plaine de jeux des Carreaux

accueille un nouveau jeu en complément des jeux d'eau installés depuis 2 ans.

Concernant les aménagements, l'espace libéré par la démolition de l'ancien bâtiment culturel et du commerce qui y était adossé, va permettre de faciliter le stationnement de cette rue déjà très commerçante.

Les divers chantiers de voirie, espaces verts et bâtiments se poursuivent et continuent de structurer votre environnement quotidien.

La crèche vit ses derniers mois de travaux et le gymnase Boudrie se prépare à faire l'objet d'une réhabilitation importante dans la perspective des nouvelles normes.

Et puisque nous avons envie et besoin de partager avec vous l'ensemble de vos préoccupations, deux réunions de quartiers seront organisées d'ici à la fin de l'année.

D'autres suivront en 2013 et nous vous invi-

tons à préparer les sujets que vous souhaitez aborder lors de ces réunions afin que nous puissions vous apporter le maximum de réponses.

Nous vous y attendons nombreux.

Bel été à vous tous et bonne lecture. ■

lucé magazine

Directeur de la publication:
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:
Service Communication

Conception - Maquette:
Service Multimédi@

Service Communication:
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél. 023725 6825 - Fax 023734 7266

Impression:
Corlet Imprimeur
14110 Condé-sur-Noireau
Tirage: 8500 exemplaires
Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N.: 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

Un entretien différent de l'espace public

Développement durable

Le 29 juin 2010, la Ville de Lucé et l'association Eure-et-Loir nature signaient une charte visant à réduire progressivement l'utilisation de pesticides dont les désherbants chimiques sur l'espace communal.

Dès 2008, la municipalité a décidé de réduire l'utilisation des herbicides sur le domaine public. En 2010, elle officialisait cet engagement fort et décidait d'atteindre, étape par étape, l'arrêt progressif du désherbage chimique.

2010 : arrêt progressif sur l'ouest du territoire ;
2011 : arrêt progressif sur la partie sud-est de Lucé ;
2012 : arrêt progressif sur le reste du territoire de la commune.

La réduction de l'usage des herbicides ou désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour préserver la qualité de l'eau et donc la santé de chacun.

L'abandon progressif des herbicides implique d'entretenir différemment l'espace public.

Les agents de la ville ont choisi cette démarche écologique et utilisent désormais des méthodes alternatives de désherbage.

Aujourd'hui, nos jardiniers ont adopté de nouveaux gestes. On les voit supprimer l'herbe à la main, avec des binettes ou des désherbeurs thermiques.

En complément, ils ont recours à la technique du paillage qui permet de limiter les herbes dans les massifs d'arbustes et de fleurs mais aussi de réduire l'arrosage.

Ainsi, les désherbants chimiques ne seront plus utilisés sur la voirie dès la fin de l'année 2012 et drastiquement réduits sur les espaces verts communaux ; seules les surfaces qui ne sont pas imperméables comme les surfaces calcaires, sablées, schistes, les revêtements en mauvais état et les friches urbaines font encore l'objet d'un traitement avec des produits ayant la classification la plus faiblement dosée.

Le service en charge de l'entretien des espaces verts et de la production des végétaux s'attache également à choisir des essences moins gourmandes en eau pour la conception des massifs. Sont privilégiées, entre autres, les graminées, les vivaces, les plantes couvre-sol...

Mais ces techniques seules ne permettent pas d'éradiquer toute la végétation spontanée et il convient

dorénavant de porter un regard différent sur des plantes que l'on avait perdu l'habitude de voir. Nous aurons ainsi la chance de voir de nouveau des pissenlits, des coquelicots, de la menthe ou encore des roses trémières s'épanouir dans le paysage urbain...

Savez-vous que le désherbage 100 % naturel est à la portée de tous ?

Afin de désherber le trottoir situé au droit de votre habitation sans nuire à l'environnement, vous pouvez, par exemple :

- verser l'eau de cuisson de vos aliments encore bouillante sur les plantes que vous souhaitez voir disparaître (celle des pommes de terre est particulièrement recommandée),
- couper à la binette les herbes indésirables,
- favoriser les plantations en pied de mur comme le lierre ou la clématite pour mieux accepter les herbes spontanées ou au contraire les empêcher de pousser ! ■



De nouveaux aménagements

Cadre de vie

Améliorer le cadre de vie de la population, c'est agir sur tous les éléments qui le constituent.

L'installation de mobilier urbain, d'aires de jeux mais aussi les aménagements paysagers ou la création de massifs font l'objet d'une attention particulière de la commission environnement. Les équipes de la ville travaillent au quotidien à leur propreté, leur entretien et leur renouvellement.

Carrefour de la Libération

On avait l'habitude depuis plusieurs années d'admirer sur ce giratoire une prairie fleurie. Cette alternative au gazon était en fleurs pendant la belle saison et disparaissait au début de l'automne. Un nouvel aménagement plus durable vient d'être réalisé avec la plantation de graminées qui restent décoratives même en hiver et des plantes vivaces qui ont été regroupées afin d'obtenir des masses de couleurs visibles par les automobilistes.

Aménagement à l'arrière du monument aux morts

Suite à la démolition d'un pavillon, cet espace a été créé pendant l'été 2011 avec l'aménagement d'allées, la

pose de bancs et l'engazonnement du site.

Des plantations essentiellement produites à la pépinière de la ville viennent de prendre place dans les massifs, des plantes odorantes de type lavande ont été installées à proximité des bancs. Sur le mur d'enceinte, un claustra agrémenté de plantes grimpantes a été posé et des conifères ont été plantés.

Les anciens projecteurs qui éclairaient le monument aux morts en bleu, blanc, rouge viennent d'être déposés et remplacés par un système à LEDs, plus performant et moins énergivore.

Ainsi, les 280 W/couleur nécessaires auparavant ont été remplacés par une puissance de 4 à 5 watts pour un rendu plus efficace et plus remarquable.

Jardin du souvenir et columbariums

Le jardin du souvenir, espace de dispersion des cendres, doit être achevé avant le 31 décembre 2012, conformément à la législation funéraire. Il prévoit un puits de dispersion des cendres qui sera recouvert de galets et entouré d'une bordure en granit. Deux bancs et une table de cérémonie seront installés à proximité pour permettre aux familles de se recueillir. Une colonne du souvenir à plusieurs facettes permettra de graver les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées. Une pierre en granit rose indiquera l'em-

placement du site.

Trois nouveaux columbariums seront créés sur le modèle de ceux déjà existants, avec au pourtour, la création d'une centaine de caves-urnes supplémentaires.

Ces aménagements permettront de favoriser un rite crématiste de plus en plus plébiscité.

Enfin, toutes les allées du cimetière de Poiffonds sont baptisées d'un nom de plantes et vont faire l'objet d'une nouvelle signalétique comportant le visuel du végétal.

Installation d'un nouveau jeu à la plaine des Carreaux

La structure de jeu existante n'était plus aux normes en vigueur et destinée aux enfants de plus de 10 ans. Elle a été remplacée par un jeu thématique «un bateau crevettier» destiné aux 3-10 ans, plus adapté à cet espace situé à proximité des jeux d'eau destinés aux plus jeunes.

Escalader, glisser, sauter, manipuler, grimper... sont autant de fonctions ludiques proposées par ce jeu à thème qui fait appel à l'imagination des enfants.

Les sols souples amortissants ont été intégralement renouvelés, y compris sur les autres jeux installés à proximité. Coût : 40 000 €. ■

Les travaux dans la ville

Voirie et bâtiments

Les chantiers de voirie, l'entretien, la rénovation et la construction d'équipements publics font partie des missions premières d'une commune. La sécurité des piétons, le confort des automobilistes, la prise en compte des besoins et des attentes de la population, tels sont les objectifs des différents travaux entrepris sur la commune.

Rue Emile Zola

Les trottoirs de cette rue étaient réalisés en pavés autobloquants, ces derniers se sont affaissés avec le temps et comportaient des zones en calcaire disposées suite à l'abatage de quelques arbres.

Après la rénovation complète du réseau souterrain d'éclairage public devenu vétuste, les trottoirs et la placette centrale de la rue Emile Zola ont donc été entièrement refaits à neuf en enrobé. Coût : 100 000 €

Rue Robert Schuman

Aux abords de l'école maternelle des Lutins, les bordures de trottoirs et les caniveaux sont en cours de rénovation. Ces travaux prévoient également la rénovation du réseau d'éclairage public. Coût : 75 000 €

Rue de la Beauce

Entre les rues François Foreau et Robert Schuman, si l'état des trottoirs permettait de circuler correctement, il n'en était pas de même pour les bordures et les caniveaux qui étaient dans un état déplorable, voire dangereux. Certains riverains avaient même été contraints de casser des éléments de bordure afin d'accéder à leur domicile.

Pour pallier à ces désagréments, une réfection totale des bordures, des caniveaux et des trottoirs en enrobé a été entreprise.

Un aménagement de sécurité avec la création d'ilots servant de refuge pour les piétons a également été réalisé dans le virage pour obliger les conducteurs à réduire leur vitesse.

Coût : 95 000 €

Impasse du nouveau cimetière

Les trottoirs de l'impasse du nouveau cimetière, côté maison du gardien, ont été entièrement refaits à neuf depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à l'entrée du cimetière. Des places de stationnements, dont une place P.M.R. ont été matérialisées.

Coût : 35 000 €



Réfection des trottoirs et de la placette rue Emile Zola



Remise à neuf des trottoirs impasse du nouveau cimetière



Chantier de la crèche



Déconstruction de l'Espace Culture

Rue François Foreau, 200 000 € sur 2012

Cette rue devrait subir une vraie cure de jouvence avec la réfection de ses tapis d'enrobés avant la fin de l'année, sur le tronçon situé entre le hameau de France et la rue de la République. Cette première tranche prévoit l'enfouissement et le raccordement des réseaux aériens ainsi que l'aménagement des entrées de chaque riverain. L'éclairage public sera lui aussi totalement rénové avec l'expérimentation d'éclairages à LEDs, moins gourmands en énergie et dont la durée de vie est nettement supérieure à ceux qui sont en place actuellement.

Ces travaux de réfection prévoient ensuite deux autres tranches de travaux qui seront étalées sur 2013 et 2014 pour un coût global estimé à 750 000 €.

Crèche municipale

La période des grandes vacances scolaires va permettre de concrétiser les aménagements périphériques de la crèche, notamment la jonction du parking de l'école Pierre Mendès France situé juste à côté avec le futur parking de la crèche. Le bâtiment fera lui l'objet des finitions intérieures.

Déconstructions

L'espace culture situé 47 rue de la République et l'ancien cabinet de radiologie situé juste à côté viennent d'être démolis. Cela permet de libérer un espace de près de 2000 m² qui sera affecté à l'aménagement d'un parking permettant de contribuer à redynamiser le petit commerce de cette zone.

Les anciennes serres municipales installées rue Maussibot ont également fait l'objet d'une déconstruction. Leur état de vétusté avancée présentait un danger pour d'éventuels curieux qui pouvaient s'aventurer sur le site. 4300 m² sont désormais libérés et pourront être utilisés pour le stockage de matériels lors de manifestations organisées à proximité sur le stade François Richoux.

Coût : 47 000 €

Restaurant scolaire Aquitaine

La peinture actuelle du mur de plonge est particulièrement usagée. Le mur va être doublé par des panneaux isothermes dont la pérennité dans le temps est largement supérieure. Coût : 9 000 €

Installation de systèmes de gestion

Les bâtiments communaux sont reliés entre eux via la fibre optique. Cette technologie permet la centralisation de l'informatique, une maintenance plus facile des équipements par un accès à distance sans compter que la sécurité informatique s'en voit renforcée et uniformisée.

De nouveaux systèmes de gestion, de maintenance et de régulation, source d'économies, viennent ainsi d'être installés.

Ainsi, il a été possible de remplacer le système de régulation des chaufferies, devenu vétuste.

Les bâtiments ont pu être équipés de lecteurs de badges en remplacement des claviers des alarmes anti-intrusions, ils permettent d'éviter la perte ou l'échange de code pour les accès. Une gestion de l'installation des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (blocs lumineux de sorties de secours) a pu être mise en place avec l'instauration de blocs à LEDs qui génèrent une consommation très inférieure aux anciens modules.

Coût : 140 000 € ■

La santé dans tous ses états

Centres sociaux

Jouer et bouger en famille, c'est ce que proposait le village santé le 21 avril dernier.

Aux côtés de la Ville de Lucé, une quinzaine de partenaires s'est mobilisée sur la place du 19 mars et dans l'école Jules Ferry pour aborder de manière ludique des thèmes aussi importants que l'alimentation, le sommeil, l'hygiène ou encore les accidents domestiques.

L'association LESSCALE s'était associée à une mutuelle locale pour faire la promotion des activités physiques comme moteur d'une bonne santé. La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail a animé un stand qui

permettait de s'informer sur l'accès aux droits via un jeu de dés. Le comité d'éducation pour la santé d'Eure-et-Loir, en collaboration avec le COATEL ont proposé une animation intitulée «Quand le gant de toilette reste sec», permettant d'aborder les thématiques de l'hygiène.

Le centre social du Clos Margis a choisi de promouvoir la thématique du «bien manger équilibré» en association avec une mutuelle qui proposait de découvrir une balance sur l'équilibre alimentaire.

Le sommeil a été abordé autour d'un photo-langage animé par le Centre Communal d'Action Sociale, d'une exposition et d'un espace de relaxation.

Les risques d'accidents domestiques ont été abordés grâce à des démonstrations des sapeurs pompiers complétées par des logiciels mis à disposition par un organisme mutualiste.

Trois espaces à destination des enfants avaient été aménagés. Le premier permettait de s'exercer à différents jeux de société mis à disposition par la ludothèque de L'ESSCALE, le second proposait un parcours sportif à réaliser dans une structure gonflable et le troisième consistait à composer une assiette équilibrée à partir de dessins et de découpages.

Dans les locaux de l'école Jules Ferry, une «maison géante» avait pris

place. Pour sensibiliser les adultes aux risques encourus par les petits, l'exposition permettait de reconstituer l'intérieur d'une maison dont les dimensions mettent les adultes dans les mêmes conditions d'évolution qu'un enfant de deux ans. C'est ainsi par exemple qu'une bouteille d'eau pèse 6 Kg et que l'escalier familial s'apparente à une véritable montagne. Cette exposition a permis de sensibiliser les parents aux risques d'accidents domestiques, qui représentent la première cause de mortalité chez les jeunes enfants.

Malgré une météo des plus capricieuse, environ 200 personnes avaient fait le déplacement, une centaine d'entre elles a fréquenté l'intégralité des stands.

Cette manifestation faisait suite à un rallye-santé qui s'est déroulé la veille dans toute la ville, et ayant réuni une centaine de collégiens des Petits Sentiers et d'Edouard Herriot.

Ces événements, coordonnés par les centres sociaux de Lucé, ont été financés dans le cadre du dispositif santé des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. ■

Repas diététique pour les collégiens



C'est l'été dans les centres sociaux !

Des activités pour tous

En plus des séjours annoncés dans la dernière édition de Lucé magazine, les centres sociaux de Lucé proposent des stages à destination des Lucéens durant tout l'été.

Les ados, force de propositions

Des stages «métier», de 3 ou 4 demi-journées, permettront aux jeunes de découvrir un métier ou un secteur d'activité professionnelle.

Le principe de ces stages est de leur permettre de pratiquer différentes facettes des métiers explorés.

Chaque semaine, un ou plusieurs stages à dominante sportive seront également proposés. L'occasion sera donnée, lors de ces stages, de s'initier ou d'approfondir les pratiques d'un ensemble de sports ou activités sportives.

Des stages d'activités artistique, culturelle et d'expression permettront également d'aborder différentes techniques : cuisine, théâtre, musique et activités manuelles.

Toutes ces activités seront mises en place par les animateurs des centres sociaux en tenant compte des envies des jeunes.

Si une activité vous tient à cœur, vous pouvez prendre contact avec les équipes d'animation pour construire avec eux des stages qui vous ressemblent.



Des activités familiales

Le principe des activités du secteur famille est de réunir les membres d'une même famille : parents, enfants, grands-parents, frères et sœurs... autour d'une activité commune.

Les familles participent à l'élaboration du programme, qui tient compte de l'âge et des aspirations de chacun, en prenant part au «café des parents» proposé dans chacun des deux centres sociaux (le mardi de 8h30 à 10h30 au clos margis et le jeudi de 9h à 11h à Doisneau).

A défaut, si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez prendre contact directement avec les animateurs.

Chaque jour, des activités seront proposées : des activités manuelles (scrapbooking, réalisation d'expositions, jardinage, cuisine...), des jeux (de société, de plein air, sportifs) et des sorties (pique-nique, visite, balade, cinéma, ...).

Une plaquette avec un programme détaillé pourra être envoyée par mail aux personnes qui en feront la

demande à : closmargis.adpep28@orange.fr.

Pour participer aux activités, il est nécessaire d'être adhérent de l'association des PEP 28.

L'adhésion coûte 10 € par famille et par an.

Certains des stages sont gratuits, le prix maximum pour un stage étant de 3 €.

A noter, fermeture annuelle du 11 au 27 août. ■

► Contacts

Centre social du Clos Margis

1 ter, rue de Genève
28110 Lucé
Tél. 02 37 28 31 79

Centre social Robert Doisneau

81 bis, rue François Foreau
Tél. 02 37 24 95 04

Des services pour un été en toute sérénité

Police Municipale

Les mois d'été sont synonymes de chaleur et de vacances. Afin d'en profiter au mieux, deux services sont mis en place chaque année pendant l'été : le plan canicule et l'opération tranquillité vacances. Côté réglementation, les véhicules doivent être équipés d'un éthylotest à compter du 1^{er} juillet 2012.

Le plan canicule

Un «plan national canicule» est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août.

La Ville de Lucé met en œuvre des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables et isolées afin de les protéger en cas de températures extrêmes.

En plus des personnes âgées, la vigilance doit être renforcée pour les sportifs, les personnes handicapées, les personnes en situation de précarité, les personnes travaillant à l'extérieur et les enfants en bas âge.

Quelques conseils simples à retenir

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre nominatif auprès du service population à l'Hôtel de Ville.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 18.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.

Prévoyez un stock d'eau minérale.

Emportez une bouteille d'eau, portez des vêtements légers en coton, amples et de couleur claire si vous êtes obligés de sortir.

Buvez souvent de l'eau en petite quantité.

Prenez plusieurs douches dans la journée.

Quelques conseils pour les personnes âgées

Évitez les sorties aux heures les plus chaudes et soyez le plus de temps possible dans un endroit frais ou climatisé. Maintenez votre maison ou votre appartement à l'abri de la chaleur en fermant fenêtres et volets.

Mangez normalement et buvez régulièrement de l'eau.



Mouillez régulièrement votre peau. Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre famille, vos amis.

Quelques conseils pour les enfants et les adultes

Abstenez vous de faire des efforts intenses (sports, bricolage, jardinage). Ne restez pas en plein soleil.

Prenez régulièrement des nouvelles de votre entourage.

Opération Tranquillité Vacances

À l'occasion de vos départs en vacances, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'Opération Tranquillité Vacances en signalant votre absence à la police municipale de Lucé.

En partenariat avec la police nationale, elle assurera une surveillance de votre habitation de jour comme de nuit.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

Il vous suffit de remplir un formulaire sur place ou à domicile et de le ramener au poste de police municipale de Lucé, 89 rue de la République.

Les renseignements qui vous seront demandés sont : votre identité et vos coordonnées téléphoniques, l'adresse de votre lieu de vacances, les personnes autorisées à pénétrer dans les lieux, les personnes à prévenir en cas d'incident. Il peut être utile de préciser si votre domicile est équipé d'une alarme, si des ani-

maux restent présents pendant votre absence ainsi que tous les renseignements que vous jugerez utiles.

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne sur Internet en vous connectant au site-portal de la ville de Lucé sur www.ville-luce.fr. Choisissez la rubrique «sécurité» puis l'onglet «opération tranquillité vacances». Cliquez ensuite sur «démarche en ligne» et remplissez le formulaire.

Validez votre demande en cliquant sur «envoyer». Instantanément, le secrétariat du poste de police reçoit un mail et télécharge votre demande. Vous recevez, de votre côté, un message électronique de prise en compte de votre demande.

Démarches administratives, horaires d'été

Pour toutes vos démarches administratives, cartes d'identité, passeports, le poste de police municipale vous accueille tout l'été du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

Réglementation : éthylotests obligatoires

Le décret n° 2012-284 du 28 février 2012 oblige tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, à détenir un éthylotest non usagé, disponible immédiatement.

L'éthylotest doit satisfaire aux conditions de validité, notamment sa date de péremption prévue par le fabricant.

Sont considérés comme répondant à l'obligation prévue, le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique, ainsi que le conducteur d'un autocar équipé du même dispositif.

L'entrée en vigueur du texte est fixée au 1^{er} juillet 2012. Le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné à partir du 1^{er} novembre 2012. ■

► Numéros utiles

Mairie
02 37 25 68 25

Police Municipale
► N° Vert 0 800 149 689

Centre Communal d'Action Sociale
02 37 34 64 65

Sapeurs-pompiers 18

SAMU 15

Les salariés et les mains vertes récompensés

Palmarès

Dans un cadre verdoyant de circonstance, Emmanuel Lecomte, premier magistrat de la ville, a félicité et mis à l'honneur les médaillés du travail pour leur mérite professionnel et les lauréats du concours des maisons et établissements fleuris pour leur talent botanique.



Médaille d'honneur du travail

AG2R

Médaille d'argent : Martine Sabier
Médaille d'or : Annie Bourdain et Philip Mayeux

ASCO

JOUCOMATIC

Médaille d'argent : Nicole Brebion et Bernard Roger
Médaille de vermeil : Jean-Marie Lesieur et Corinne Lizier
Médaille d'or : Michel Collas, Philippe Delarue, Sylvie Gavrilovic et Loïc Lizier

AUTOMOTIVE FRANCE

Médaille d'argent : Sandrine Mousset

BOSTIK

Médaille d'argent : Jean-Marc Richer

CAISSE D'ÉPARGNE Loire Centre

Médaille d'or : Muriel Ticot

CARSAT Centre

Médaille d'argent : Christine Guillemain

CHARTRES MIROITERIE

Médaille d'argent : Odile Gohier

CREDIT LYONNAIS

Médaille grand or : Dominique Roy

DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Médaille d'argent : Christine Ouvette
Médaille de vermeil :

Thierry Taillois

Médaille d'or :

Jean-Luc Ticot

Médaille grand or :

Jean-Claude Galerne

ELIANCE

Médaille de vermeil : Gabrielle Lecomte

EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES

Médaille grand or :

Liliane Fouriaux

LEROY MERLIN

Médaille d'argent :

Murielle Lorgere

MMA IARD

Médaille d'or :

Christine Schneitter

MONOPRIX

Médaille d'argent :

Laurence Richardeau

OREXAD MORIZE

INDUSTRIE

Médaille d'or :

Bernadette Kergoustin et Jocelyne Roquet

POLE EMPLOI

Médaille d'or :

Etiennette Ehret

PUIG FRANCE

Médaille d'argent :

Lionel Jouveaux

RECKITT BENCKISER

Médaille d'argent :

Martine Proust

Médaille de vermeil :

Joël Yvon

SN SICAVIC

Médaille d'or :

Frédéric Lochin

TELFRAIS

Médaille d'argent :

Marc Bekaert

VEOLIA EAU

Médaille d'or :

Philippe Dujardin

Médaille d'honneur agricole

MEAC

Médaille d'argent :

Elisabeth Claveras

Médaille d'honneur du travail

Promotion de juillet 2011 et janvier 2012

AGC ALLIANCE CENTRE

Médaille d'argent :

Marie-Line Lherault

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Médaille d'or : Dominique Darras

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Médaille de vermeil :

Marie-Christine Connan

Médaille d'or :

Marie Allain

CHAFFOTEAUX

Médaille d'Or :

Armand Diomar

CARTONEX

Médaille de vermeil :

Pascal Hallouin

COVEA FINANCE

Médaille grand or :

Philippe Chanon

CPAM

Médaille d'or :

Chantal Durix et Bruno Dauvillier

Médaille grand or :

Josiane Cadiou et Nicole Pommereau

EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE

Médaille d'argent :

Ayari Abderrazak

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS

Médaille d'argent :

David Hachet

Médaille de vermeil :

Marcel Lebar

HYDRO ALUMINIUM EXTRUSION

Médaille d'argent :

Francisco De Araujo

Médaille d'or :

Jacky Hardel

INEO CENTRE SERVICES

Médaille d'argent :

Hervé Lamet

LAMIRAULT AUTOMOBILES

Médaille d'or :

Alain Vallée

METTLER - TOLEDO

Médaille de vermeil :

Claudine Brigot

MMA IARD

Médaille grand or :

Anne-Marie Agusti et Alain Bidet

NOVO NORDISK

Médaille d'argent :

Nelly Morel

SITRANS TRANSPORTS

Médaille d'argent :

Frédéric Chatonnier

SODEXO - SFR

Médaille d'or et grand or :

Gilles Rochelles

URSSAF 28

Médaille grand or :

Chantal Berast

Médaille d'honneur agricole

AXEREAL

Médaille d'argent :

Arnaud Aubert

CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE

Médaille de vermeil :

Eric Duchon, Isabelle Dupuis et Edith Quineau

Médaille de la ville

Médaille de bronze :

Collège Les Petits Sentiers

Médaille de bronze :

Daniel Tremblay

Lycée Professionnel Philibert de L'Orme

Médaille de bronze :

Dominique Goussu

Concours des maisons et établissements fleuris

Jury communal

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

- 1) Michel Bignon
- 2) Gilbert Coquand
- 3) Mireille Thurin
- 4) Alain Bordier
- 5) Bernard Frichot
- 6) Bernard Guillaumin
- 7) Jean-Michel Lehoux
- 8) François Faudière
- 9) Yvette Lemoult
- 10) Bernard Maignan
- 11) Monique Gallet

11^{ème} ex-aequo Nicole Guerrier

11^{ème} ex-aequo Micheline Dormeau

14) Huguette Philippe

15) Fernand Breton

16) Michel Leliard

17) Sandra Martin

18) Jean François

19) Martine Lourenco

20) Paul Kindmann

20^{ème} ex-aequo Jack Agnelet

22) Claudine Provost

23) Serge Gerbeaux

23^{ème} ex-aequo Isabelle Busquets-Mayol

23^{ème} ex-aequo Régis Mahut

26) Martine Illiet

27) Guy Martin

28) Dominique Foire

29) Mireille Poulain

30) Jean-Luc Bacoup

31) Pierre Lachaume

32) Claude Benach

33) Otilia Silva

34) Gilbert Thibault

35) Paulette Sicot

36) Michel Lecunff

37) Rolande Launay

38) Renée Aubert

39) Amélie Bacoup

40) Pierre Philippon

41) Claude Boulay

42) Jacques Greselle

43) Robert Vezin

44) Paulette Jouannet

45) Roger Herve

46) Célia Meigneux

47) Fabrice Duchon

48) Michel Hermeline

49) Jean-Louis Pottier

50) Monique Police

51) Paulette Michel

52) Patricia Crochet

53) Christiane Clément

54) André Damas

55) Nicole Foucher

4^{ème} catégorie : maison ayant des possibilités limitées de fleurissement

1) Marguerite Poitou

2) Colette Laurent

3) Robert Hesliere

4) Isabelle Galet

5) Daniel Genestine

6) Claudine Cabaret

7) Eugénio Royo

8) Michèle Henriques

9^{ème} ex-aequo Sylvain Etievant

11) Danièle Hemery

12) Danièle Rubina

6^{ème} catégorie : entreprises

1) R.S.E.I.P.C.

2) Hydro Aluminium ■



C'est la saison des mariages

Etat civil

Une soixantaine de mariages est célébrée chaque année à l'Hôtel de Ville, la majorité des couples choisit de s'unir en été.

Mais ce n'est pas instantané, on ne peut pas se marier du jour au lendemain... Il faut d'abord constituer un dossier de mariage.

Le mariage civil n'est pas une formalité administrative. Il s'agit avant tout d'un acte juridique qui nécessite la réunion d'un certain nombre de conditions posées par le Code civil. Il suppose la constitution d'un dossier et l'accomplissement d'un certain nombre de formalités. L'officier d'état civil a un rôle d'information et d'aide envers les futurs époux. Il vérifie et contrôle le dossier de mariage.

Les futurs époux, même s'ils ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier en France, à condition qu'ils soient de sexes différents et âgés d'au moins 18 ans.

Ils ne doivent avoir aucun lien de proche parenté et être dégagés des liens d'un précédent mariage.

Leur consentement doit être libre et sincère. Pour les mineurs, les majeurs en tutelle ou en curatelle, le consentement doit se doubler de l'autorisation de leur représentant.

Il incombe à l'officier d'état civil la publication des bans. Elle ne sera effective qu'après réception de la copie intégrale de l'acte de naissance des futurs époux, d'un justificatif d'identité, de l'audition des futurs époux, de l'identification des témoins (identité et profession).



Afin de protéger l'institution matrimoniale, le gouvernement s'est engagé dans une politique de lutte contre les mariages simulés (loi du 26/11/2003, entrée en vigueur le 01/03/2007).

De ce fait, il appartient à l'officier d'état civil de s'entretenir avec les futurs époux avant toute célébration afin de vérifier l'authenticité de l'intention matrimoniale. Quand toutes les conditions sont réunies, l'officier d'état civil procède à la publication des bans aux portes de la Mairie pendant 10 jours consécutifs.

Le mariage peut ensuite être célébré.

Réserver une date

Pour 2013, il sera possible de réserver une date dès le 5 septembre 2012 en mairie auprès du service Population. Il vous sera demandé une pièce d'identité de chacun des époux et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Un livret mentionnant les documents à fournir pour la validation de votre dossier de mariage vous sera remis. Il devra être retourné complet en Mairie environ deux mois avant la date du mariage.

Pièces à fournir par les futurs époux

Si vous êtes de nationalité française :

- Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de trois mois, à demander à la Mairie du lieu de naissance.

- Pour les personnes de nationalité française nées à l'étranger, la copie intégrale doit être demandée au

Ministère des Affaires Étrangères, Service Central de l'État Civil, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes cedex 9.

Si vous êtes de nationalité étrangère :

- Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de six mois, à demander au pays du lieu de naissance. La copie intégrale devra être traduite par un traducteur assermenté.

- Certificat de célibat, à demander au pays du lieu de naissance.

- Certificat de coutume, à demander au consulat du pays de naissance.

Photocopie de votre pièce d'identité avec photo.

- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois.

- Si vous êtes divorcé (e), copie intégrale de l'acte de mariage, à demander à la Mairie du lieu de mariage.

- Si vous êtes veuf ou veuve, copie intégrale de l'acte de décès, à demander à la mairie du lieu de décès.

- Si vous faites établir un contrat de mariage, certificat indiquant la date du contrat ainsi que les coordonnées du notaire.

- Si vous êtes Pacsés, copie du Pacs.

- Si vous avez des enfants en commun, copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant à demander à la Mairie de naissance de chacun des enfants. Fournir également le livret de famille.

- La liste de vos témoins, photocopie de la pièce d'identité et justificatif de domicile de chaque témoin.

Les témoins devront être majeurs, au nombre de 2 au minimum et 4 au maximum. ■

D'importantes difficultés de circulation à prévoir

Tour de France

Durant toute la journée du samedi 21 juillet, le Tour de France 2012 traversera les communes voisines du Coudray, de Luisant et de Chartres.

Les routes empruntées par les cyclistes seront interdites à la circulation et totalement infranchissables. D'importantes difficultés de circulation et de stationnement sont à prévoir sur Lucé.

La 19^{ème} étape du Tour de France 2012 sera contre-la-montre individuelle entre les communes de Bonneval et de Chartres en passant par Illiers-Combray.

Au total, 17 communes Euréliennes seront traversées par les cyclistes à intervalles réguliers tout au long de la journée du samedi 21 juillet.

Dans l'agglomération, le parcours passera par Luisant (rue Marceau, avenue Maurice Maunoury) puis Chartres (place des Epars, boulevard Chasles, boulevard de la Courtille, rue d'Ablis, rue Jean Mermoz) avec une arrivée au niveau de Chartrexpou.

Le parcours emprunté par les cyclistes sera totalement interdit à la circulation automobile et également infranchissable pour les véhicules et les piétons.

L'agglomération chartraine sera donc coupée en deux parties. La seule solution pour circuler de l'Ouest à l'Est de l'agglomération sera d'emprunter la rocade au Sud ou de passer au Nord de l'agglomération en suivant les itinéraires de déviation.

Concernant plus particulièrement Lucé, il sera impossible d'emprunter la rue Rabuan du Coudray suite à l'arrêté municipal de la commune de Chartres interdisant la circulation et le franchissement de l'avenue du Maréchal Maunoury.

De plus, la commune de Luisant a pris un arrêté municipal pour dévier les véhicules par les rues limitrophes, à savoir rue Jean Moulin, rue Maurice Viollette, rue du Président Kennedy et rue du Général Marceau.

En dehors de l'agglomération Chartraine, le Conseil Général prévoit de mettre en place 4 itinéraires de déviation. L'itinéraire Ouest de déviation passera par les communes de Courville-sur-Eure, Champrond-en-Gâtine, Brou et Châteaudun.

L'itinéraire Est de déviation pour les véhicules légers empruntera les communes de Voves, Cormainville et Châteaudun.

La circulation sur la Route Nationale 10, entre Chartres et Châteaudun, sera maintenue.

Il sera totalement impossible de franchir le parcours du Tour de France et les contraintes de circulation aux abords de cet événement sportif national seront importantes. Il est donc conseillé d'emprunter l'avenue de la République (RD 923) ou la rue du Maréchal Leclerc (RD 921) en direction de la rocade et d'éviter de circuler en direction ou aux abords des communes du Coudray, de Luisant et de Chartres. ■





Retour sur les inscriptions scolaires et péri-scolaires

Dans un souci de simplification de vos démarches et parce que cela avait été demandé par certaines familles les années précédentes, les inscriptions scolaires, péri-scolaires, extra-scolaires et vacances d'été ont été regroupées cette année.

Les renseignements ont été informatisés et une attention particulière a été accordée aux justificatifs fournis dans un souci d'équité mais aussi de sécurité juridique et administrative.

Tous ces éléments réunis ont conduit à une affluence importante induisant de longues files d'attente mais l'ensemble des familles qui le souhaitait a pu inscrire ses enfants et les remarques, souvent justifiées, ont été prises en compte afin d'améliorer ces procédures l'année prochaine.

Ainsi, des préinscriptions pourraient être mises en place pour les accueils de loisirs de l'été 2013 et l'enregistrement des dossiers être échelonné sur une période plus longue.

L'informatisation des inscriptions était une étape indispensable à la gestion des dossiers des familles et si cette mise en place a pu connaître des obstacles cette année, cela constituera

un gain de temps à l'avenir. Merci donc pour la patience dont les familles ont fait preuve et rendez-vous en 2013 pour une nouvelle session d'inscriptions, facilitée par la contribution de tous.

Inscriptions au Conservatoire

Les dossiers sont disponibles au secrétariat du conservatoire, 94 rue de la République à Lucé ou sont téléchargeables sur le site de la ville à l'adresse www.ville-luce.fr.

Renseignements : 02 37 25 68 93.

Courriel : conservatoire@ville-luce.fr

Documents à fournir :

- Le bulletin d'inscription complété, daté et signé,

- La lettre d'engagement dûment complétée et signée,

- Un chèque de 13 € par élève pour les frais de dossier, à l'ordre du trésor public,

- Un justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève,

- Une photo d'identité avec le nom et le prénom inscrits au dos,

- Pour les enfants lucéens uniquement, le dernier avis d'imposition (ou les revenus des 3 derniers mois de la famille) devra être remis avant le 1^{er} octobre pour permettre le calcul du quotient familial.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Le conservatoire sera fermé du 16 juillet au 17 août.

La reprise des cours aura lieu à partir du 17 septembre 2012.

Pot de la Saint Patrick



Les participants aux groupes de conversation en anglais se sont retrouvés autour d'un goûter anglais : cakes, muffins et cookies, short-breads, cheesecake, fudge et chips ont été partagés et des recettes échangées. La saison de conversation en anglais se termine et reprendra en octobre avec le projet d'un week-end à Londres.

Renseignements et inscriptions (avec essai gratuit) auprès de l'association des Jumelages.

Tél. 02 37 35 51 60.

Se rencontrer, débattre, échanger

Donner la parole à chacun, écouter et entendre les habitants, les associer aux décisions de la cité, enrichir l'action de la municipalité par un débat avec les citoyens : autant d'enjeux démocratiques que l'équipe municipale tient à faire vivre concrètement avec les réunions de quartier. Lieu privilégié d'expression des habitants, elles favorisent l'implication des Lucéens dans la vie de la cité. Tous les sujets concernant la vie des quartiers ou plus largement la commune peuvent y être abordés.

Espace d'information, d'échange, de dialogue, de propositions, d'initiatives, ces rencontres reposent sur la participation volontaire des habitants. Afin de mieux préparer les deux réunions prévues à la rentrée, merci de communiquer les thèmes que vous souhaitez aborder :

- par courrier, secrétariat du Maire, Mairie de Lucé, 5 rue Jules Ferry - 28110 Lucé

- par courriel à mairie@ville-luce.fr.

Les prochaines réunions de quartier auront lieu :

Mercredi 26 septembre 2012, 20h30, Ecole des Béguines, 3 rue d'Alsace

Mercredi 17 octobre 2012, 20h30, Ecole Jean Jaurès, 1 rue des Ecoles ■

Indochine, ciné-conférence

14 octobre - Centre Culturel - 15h



Cécile Clocheret et François Picard sont les premiers Occidentaux à reconstituer à pied la piste Ho Chi Minh. Cet axe qui serpente à travers le Vietnam, le Laos et le Cambodge, permit à des hommes en sandales de vaincre les plus grandes armées du monde. Des années 50 à 75, les Nord-vietnamiens y acheminent dans des conditions extrêmes, armes, provisions, essence, médicaments, véhicules... Au grand dam de l'armée française, puis américaine.

Que reste-t-il de ce réseau de routes et de chemins ? À travers la jungle, le long du Mékong, dans les plaines irriguées, les auteurs se plongent pendant 4 mois sur cette route mythique.

Renseignements : 02 37 35 80 27 ■

14 juillet

■ **Cérémonie du 14 juillet**

Rendez-vous à 10h45 au monument aux morts
Tél. 02 37 25 68 04

16 août

■ **Anniversaire de la Libération de Lucé**

Rendez-vous à 10h15 Perron de l'Hôtel de Ville
Tél. 02 37 25 68 04

1^{er} et 2 septembre

■ **Exposition photos de l'association Art et Culture**

La section photo d'art et culture organise son exposition annuelle le samedi 1^{er} septembre, de 14 h à 19 h et le dimanche 2 septembre, de 9 h30 à 13 h et de 14 h à 18 h.
Centre Culturel
Tél. 02 37 35 49 59

2 septembre

■ **Bric à brac organisé par le Comité des Fêtes**

Place du 19 mars
Tél. 02 37 34 12 27

9 septembre

■ **Forum des associations**

Stade François Richoux de 10h à 17h avec la participation de nombreuses associations lucéennes
Tél. 02 37 25 68 25

21 septembre

■ **Eric Antoine**

Centre culturel - 20h30
Tél. 02 37 33 75 85

27 septembre

■ **Assemblée générale des Restos du cœur**

Centre Culturel salles 1 et 2
Tél. 06 47 99 20 83 ou 02 37 36 89 03

28 septembre

■ **Assemblée générale de Lucé Sport Gym**

Centre Culturel Salles 1 et 2
Tél. 02 37 35 22 92

3 octobre

■ **Après-midi dansant de l'association Loisirs du Temps Libre**

Centre Culturel
Tél. : 02 37 28 05 57

6 octobre

■ **Soirée cabaret organisée par le Comité des fêtes**

Centre culturel
Tél. 02 37 34 12 27

■ **Assemblée générale des jardins familiaux**

Centre culturel
Tél. 02 37 31 64 69

12 octobre

■ **Inna Modja**

Centre culturel 20h30
Tél. 02 37 33 75 85

20 et 21 octobre

■ **Banquets des seniors**

Centre Culturel
Tél. 02 37 25 68 16

25 octobre

■ **Assemblée générale de Loisirs du Temps Libre**

Centre culturel
Tél. : 02 37 28 05 57

26 octobre

■ **Assemblée générale de la F.N.A.C.A.**

Centre Culturel Salles 1 et 2
Tél. : 02 37 35 63 82

28 octobre

■ **«Montenegro», ciné conférence l'association des Jumelages**

Indépendant depuis le 3 juin 2006, ce petit pays des Balkans abrite de somptueux monastères orthodoxes et des villages médiévaux préservés.

Joyau du littoral dalmate, les Bouches de Kotor sont l'unique fjord de Méditerranée.

Podgorica la capitale comme Cétingé, sont des villes qui recèlent de remarquables lieux d'arts. La musique d'influences tzigane, slave et austro-hongroise est d'une grande richesse.

Le Monténégro, habité par 620 000 habitants d'une grande diversité ethnique, s'est lancé avec bonheur dans un tourisme récent.
Centre Culturel - 15h
Tél. : 02 37 35 80 27



Des sourires plein les yeux

Saison 12/13

Un soupçon de magie, une pincée d'impro, une touche de noirceur, une grande rasade d'humour et de théâtre, le tout assaisonné d'un méli-mélo musical, le cru 2012/2013 rassemble les ingrédients qui composent les saisons lucéennes depuis 11 ans. Les petits plus cette année, une «murder party» et Scooby-doo comme mascotte pour le plaisir des petits et des grands.

Eric Antoine

En cinq ans à peine, Eric Antoine a imposé son style unique grâce à son précédent spectacle «Réalité ou Illusion ?», qu'il a joué plus de deux cent cinquante fois dans le monde entier devant près de cent cinquante mille spectateurs.

Toujours secondé par son «invisible» assistant Bernard, il mélange plus que jamais, à sa manière si particulière et performante, humour, illusion-prestidigitation, danse, psychologie, musique, philosophie, sciences dans son tout nouveau show «Mystéric».

Des colombes qui parlent, des tours de cartes vraiment pas comme les autres, le retour en farce du Rubik's cube, de la «psycho kinésie» (?), des informations scientifiques, philosophiques ou psychologiques, un «strip squelette», de l'hypnose collective et individuelle, des expériences, des déshabillages, du yukulélé, un peu de transformisme,... et en prime deux records du monde tentés et réussis à chaque représentation ! C'est ça «Mystéric» et bien plus encore !

21 septembre 2012 - 20h30 - 24 € et 20 €



Inna Modja

Son nouvel album «Love Revolution» offre une autre dimension à la chanteuse, où l'on retrouve une touche de fraîcheur. Inna Modja ouvre l'éventail coloré d'envies musicales plus folles et magistrales, puissantes et instinctives, orchestrées de cordes et de cuivres, sans perdre leur rapport à l'intime d'un piano et d'une guitare. Qu'il réhabilite l'Amour à plus d'un titre, ou qu'il se penche sur le quotidien heureux ou malheureux de chacun, Love Revolution est l'œuvre d'une artiste curieuse, sensible, et créative.

Cet album met du baume au cœur et à l'âme avec un souffle lumineux que certains entendront dans la veine de Morcheeba et de Macy Gray...

On ne peut qu'avoir envie de partager son pep's et sa fraîcheur tout juste échappés des 70's.

12 octobre 2012 - 20h30 - 20 € et 16 €

Alex Lutz

Après plusieurs saisons triomphales au Point Virgule, au Théâtre du Splendid, au Trévisé, Les Folies bergère et Bobino, il est en tournée à travers toute la France.

Alex Lutz est partout. Tapi dans l'ombre, il nous observe avec impertinence et, en une fraction de seconde, nous nous retrouvons sur scène. Dans son spectacle, il montre tous ceux qu'il a déjà capturés : ses personnages les plus populaires, comme la vendeuse et l'adolescente qui cartonnent sur Internet... Mais aussi le directeur de casting odieux, le technicien sous X...

30 novembre 2012 - 20h30 - 22 € et 18 €

Mathieu Madénian

Venez découvrir le seul homme qui a réussi, en 1 heure de rire, à fédérer contre lui son ex, ses parents, sa grand-mère, Benoît XVI, la ligue des Droits de l'Homme, le Dalaï Lama, l'association des ex de Carla Bruni, le coiffeur visagiste de Franck Ribéry, le père de Jean Sarkozy, le labrador de Gilbert Montagné et la moitié de la communauté gay de Kaboul.

Dans un spectacle hilarant, Mathieu Madénian nous livre sa vision du monde et en profite pour se (et nous) venger des petites et des grandes humiliations de la vie.

11 janvier 2013 - 20h30 - 22 € et 18 €



Contes et nouvelles de Maupassant

Une comédie noire et satirique

Huit nouvelles viennent alimenter l'écriture d'une comédie. L'auteur, David Lesné n'a pas adapté une nouvelle pour elle-même mais il a construit une comédie à part entière, constituée d'un ensemble de nouvelles enchevêtrées. Du drame, de la noirceur des nouvelles, l'auteur en a exacerbé l'aspect satirique. Ce traitement fortifie le sourire.

La mise en scène fait quelques références à des formes de théâtre populaire, très en vogue au XIX^{ème} siècle : le grand guignol, la tragicomédie, la comédie, le drame, le vaudeville et le cabaret. Ils sont comme des numéros de théâtre mis en jeu sur les tréteaux, renforçant et magnifiant l'imaginaire du public.

(La Dot, La Petite Roque, Pierrot, Le petit fût, L'aveu, Madame Hermet, Idylle, Lit 29).

18 janvier 2013 - 20h30 - 16 € et 14 €

Julian Perreta

Ce surdoué de la Pop revient sur le devant de la scène avec le premier single de son nouvel opus : «Generation X» en passe de devenir, à n'en pas douter, un des tubes de l'été.

L'album sortira, lui en septembre 2012.

Rappelons que la réputation du jeune homme s'est faite à coup de premières parties prestigieuses (Beyoncé) et de titres publiés sur Internet (dont le tube «Wonder Why»).

25 janvier 2013 - 20h30 - 20€ et 16 €

Le Saloon Münchhausen

Après le succès mérité de «La Taverne Munchausen», nous aurons le plaisir cette année d'accueillir les mêmes joueurs dans le «Saloon Munchausen».

Cette fois, le cadre majestueux du XVIII^{ème} siècle laissera place à la poussière d'un saloon !

La Compagnie des Femmes à Barbe, après 3 ans de tournée avec la taverne, reste sur le même principe de théâtre d'improvisation mais change de décor, de siècle et de continent. Nos fabulateurs professionnels se transportent au Far West et proposent une version western de ces joutes oratoires.

Venez écouter les menteries du cow-boy, du jeune sudiste, de l'institutrice baroudeuse, du charlatan vendeur de potion, de la justicière, de l'espionne mexicaine, de la patronne du saloon, sous l'égide de l'impitoyable shérif.

8 février 2013 - 20h30 - 18 € (1 boisson comprise)

Dernier coup de ciseaux

Après 30 ans de succès aux USA, Dernier coup de ciseaux arrive à Lucé. Guinness des records de longévité aux États-Unis, cette comédie policière interactive bouscule les codes du théâtre et vous fera passer deux heures hautement délirantes.

Voici la première pièce dont vous êtes le héros ! Un salon de coiffure, un meurtre, un flic... des suspects, à vous de jouer !

Chaque soir un meurtre est commis et c'est au public de résoudre l'enquête. 3 dénouements possibles, et une grande partie du spectacle improvisée selon les réactions du public.

Ce sont les spectateurs qui déterminent le coupable. Laissez votre âme d'enfant s'exprimer et venez participer à ce Cluedo géant.

8 mars 2013 - 20h30 - 24 € et 20 €

Scooby-doo et le mystère de la pyramide

Après le triomphe de la comédie musicale Scooby-doo et les Pirates Fantômes (plus de 200 000 spectateurs), notre anti-héros à quatre pattes revient sur scène avec les mêmes comédiens pour une nouvelle aventure encore plus palpitante.

Au programme, tout ce qui a fait le succès de la première édition : une intrigue, des chansons, de l'humour, des chorégraphies, des cascades, des décors impressionnants... le tout dans l'esprit du dessin animé.

Scooby-doo, Sammy, Fred, Vera et Daphné arrivent en Egypte où ils vont devoir résoudre un épineux mystère, celui de la pyramide du Pharaon Hatchepsout 1^{er}. Facile ? Non, car les momies s'en mêlent et la bande des cinq va devoir affronter la colère du pharaon qui transforme tous ceux qui osent l'approcher en statues de pierre !

Un nouveau spectacle familial plein d'action, de suspense et d'humour pour tous les âges : les mômes, les mamans, les mamies et les momies !

23 mars 2013 - 15h - 20 €

La ferme des animaux

Dans le cadre de Place aux mômes / Séance scolaire

Publié en 1945 (1947 pour la traduction française), «La Ferme des animaux» se déroule dans une ferme, Manor Farm, en Angleterre.

Jones le fermier maltraite, affame, et fait travailler ses animaux à l'excès. Epuisés, affamés, terrorisés, les animaux se révoltent. Ils chassent le fermier, rebaptisent le domaine en «Ferme des animaux» et tentent d'instaurer un pouvoir égalitaire et solidaire...

Orwell nous montre à travers cette satire sociale, que l'anarchie est utopie.

La compagnie Pipa Sol, de par sa mise en scène et son traitement du texte, retranscrit brillamment le propos d'Orwell, et le rend accessible à un jeune public.

5 avril 2013 - 14h30 - Séance scolaire uniquement.

Pagagnini

Déconcertant concerto !

Tout le génie humoristique des fous espagnols d'Yllana au service d'un spectacle musical délirant. Emmené par le violoniste virtuose Ara Malikan, le show offre un mix



habile de grands morceaux classiques mêlés à des standards de la pop. Mozart, Pachelbel, Chopin, Boccherini, Falla, Sarasate et bien sûr, le favori, Paganini se côtoient, aux côtés de standards plus contemporains comme U2 ou Gainsbourg !

Les musiciens détournent leurs instruments violons et violoncelle en percussions, mandoline ou guitare, dansent, sautent et crient.

Bienvenue dans l'univers de la musique «classique contemporaine !» Exaltant, ébouriffant de rythmes et de rires, ce Quatuor «made in Spain» est tout simplement génial !

24 mai 2013 - 20h30 - 20 € et 16 €

Fête de juin 2013

La fête de la ville s'inscrira pour la première fois dans la saison culturelle, qu'elle clôturera.

Pour cette manifestation les 8 et 9 juin 2013, la fête de Lucé changera de ton.

Pour l'occasion quelques spectacles insolites satellites côtoieront l'évènement phare du week-end la «Quermesse de Menetieux». Le programme sera dévoilé ultérieurement.

Cette vraie-fausse kermesse, spectacle de 2h30, se déroule comme une véritable kermesse où l'on retrouve l'ambiance d'une fête populaire. Tout y est : un vrai-faux comité des fêtes et une dizaine de stands complètement délirants !

La Quermesse de Menetieux commence toujours par le mot d'excuses du président du comité des fêtes. Mais ensuite, c'est du protocole solide : mot du maire (sans langue de bois), photo finale (toujours au début), allumage des becs de gaz (la seule kermesse en Europe éclairée au gaz !) et ouverture des stands... Et vous allez voir ce que vous allez voir !

Entre tranche-cochon, tiercé de renards empaillés ou lapinodrome humain, la Quermesse de Menetieux n'est vraiment pas comme les autres !

Et si on se retrouvait à la buvette après la tombola, le lancer de frigo, et le feu d'artifice raté ?

Venez jouer, trinquer, grignoter, gagner saucisses et saucissons, ou tout simplement regarder et écouter.

8 et 9 juin 2013 - Parc de l'Hôtel de Ville - Entrée libre



La médiathèque fête ses 10 ans

Médiathèque

La médiathèque fêtera à l'automne ses dix ans d'existence. Dix ans au cours desquels les bibliothécaires ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin d'offrir un service de qualité dans un cadre convivial, qui a fait de la médiathèque George Sand un lieu culturel incontournable. Afin de célébrer cet anniversaire, les différents espaces proposeront une série d'animations réparties sur tout le mois d'octobre.

«Quand les sciences parlent arabe»

Il fut un temps où les savants parcouraient le monde, de Bagdad à Samarkand, de Grenade au Caire, de Damas à Jaipur. Leur langue commune était l'arabe. Astronomes, mathématiciens, géographes, médecins, philosophes... La science prend une dimension universelle. La langue arabe devient la langue de plusieurs peuples, de plusieurs cultures et du savoir scientifique.

Une exposition interactive itinérante vous propose de découvrir ces avancées scientifiques réalisées du VIII^e au XV^e siècle, des pays du Levant et d'Al-Andalus à ceux d'Asie et d'Europe. Vous trouverez également l'actualité des sciences pour le grand public dans le monde arabe, prolongement du souci constant qu'avaient les savants de l'époque de transmettre et partager leurs connaissances.

Réalisée par Centre Sciences (Orléans) avec le Centre français de culture et de coopération du Caire, ce parcours ludique et expérimental entre images, manipulations interactives et objets emblématiques de cette période où

les savants ont su faire fructifier les connaissances, est un moyen, au moment de la Fête de la Science et des 10 ans de la Médiathèque, de souligner ce que doit la civilisation moderne à l'apport scientifique inestimable du monde musulman.

Exposition interactive, Jardin de Nohant, du 25 septembre au 24 octobre.

Accueil de groupes sur demande.

Spectacle de conte et rencontres-atelier-dédicaces

L'Espace jeunesse propose de mettre en lumière le talent de trois artistes euréliens.

Spectacle de conte musical africain avec Tony Kouad, le 3 octobre à 15h.

Tony vit à Lucé. C'est un artiste pluridisciplinaire. Auteur, compositeur, interprète et danseur, il défend sa passion à travers le chant, la danse, et les histoires qui racontent l'Afrique. Une découverte, un moment d'évasion qui enchantera petits et grands.

Rencontre-atelier-dédicaces avec Chadia Loueslati, le 6 octobre à 14h.

Illustratrice jeunesse récemment installée à Lucé, Chadia dessine depuis l'enfance. Après avoir travaillé dans

L'astrolabe d'Abû Bakr ben Yûsuf



Chadia Loueslati



la pub, elle décide de créer sa propre entreprise où elle propose des accessoires de décoration pour enfants, dessinés et réalisés par ses soins. A l'aise avec du fil et une aiguille comme avec ses crayons et ses pinceaux, elle mêle avec bonheur les deux techniques pour réaliser des illustrations chatoyantes et créer un style bien à elle.

Chadia animera un atelier au cours duquel elle proposera aux 7-12 ans des activités inspirées de son travail artistique. Il sera suivi d'une rencontre-dédicaces.

Rencontre-atelier-dédicaces avec Peggy Nille, le 10 octobre à 14h.

Après 3 ans aux beaux-arts de Paris, Peggy Nille a travaillé comme graphiste avant de devenir illustratrice. Cette grande voyageuse, qui a parcouru le monde sac à dos, nous fait partager son goût pour les horizons nouveaux à travers ses dessins délicats, véritable farandole de couleurs. Cette artiste chartraine animera un atelier-crédation pour enfants, suivi d'une rencontre-dédicace.

Spectacles déambulatoires et concert

La médiathèque propose deux spectacles déambulatoires et un concert.

«Ma bibliothèque» par la compagnie Teatralala, le 5 octobre à 18h30.

«Ma bibliothèque» propose au public à la fois un parcours théâtral et un voyage littéraire original et ludique sous la forme d'une déambulation dans les différents espaces de la médiathèque, y compris les coulisses du bâtiment.

Suivez deux «bibliothécaires» qui vous feront découvrir, par la lecture ou l'interprétation d'extraits de textes illustrant l'univers de la bibliothèque, son architecture, son décor, son fonctionnement, son personnel, ses collections, ses usagers... et l'univers du livre.

«Nuit d'encre» par la compagnie Teatralala, le 26 octobre à 20h30.

«Mes amis, le temps nous est compté et notre mission est dangereuse, ainsi j'irai droit au but : contrairement à tout ce que l'on nous dit, les livres n'ont pas disparu. On nous ment. Ici même, dans cette ville, on en trouve en grande quantité.» C'est par ces mots qu'un homme s'approchant discrètement des participants équipés de lampes frontales les abordera pour les entraîner dans une aventure nocturne, déambulatoire, littéraire, ludique, et burlesque à l'intérieur de la médiathèque.

Spectacle pour adultes et adolescents.

Concert de Bohème Express, le 27 octobre à 17h.

Un vent de bohème souffle sur ce sextet aux incursions résolument contemporaines. L'harmonie ou le chaos qui en découle est l'expression de cette recherche artistique clairement revendiquée et qui veut s'inscrire dans un puissant courant créatif.

Autour de thèmes traditionnels de diverses origines, Bohème Express se risque à l'improbable alliance d'une chanteuse exubérante, d'un saxophone, d'un accordéon virtuose, d'une guitare manouche, d'un dompteur de bruits et d'une contrebasse. A la croisée du jazz et des airs populaires balkaniques, la troupe Bohème Express propose un trad. Décalé et parfois explosif, nourri par des improvisations très ouvertes.

Entre Nina Hagen et Iva Bittova, Guylaine Cosseron (Les Grandes Gueules) invente une langue imaginaire saupoudrée de poésies sonores. Musiciens : Guylaine Cosseron : chanteuse à voix multiples, Emmanuel Héraud : saxophones, Satu Niiranen : accordéon nordique, Gary Grandin : guitare manouche, Hugues Letort : contrebasse, Emmanuel Ricard : percussionniste-bruitiste. ■

Les livres s'évadent pendant l'été

La Médiathèque a dans ses murs un domaine où murmurent d'innocentes victimes de l'oubli : la réserve. La nuit tombée, longtemps après la fermeture, les livres soupirent, gémissent, trépignent d'impatience en attendant leur libération. Dix ans de solitude au fin fond de la réserve : insupportable !

Devenez complices de leur évasion ! Nos livres détenus depuis si longtemps

ont besoin de prendre l'air, s'aérer les pages, se dégourdir la première et la quatrième de couverture.

Les mois d'été seront donc l'occasion de leur faire partager vos vacances.

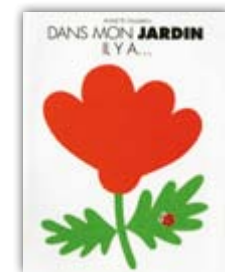
La mer, la montagne, la ferme des Carreaux ou simplement votre jardin seront parfaits pour un séjour hors les murs.

L'espace adultes vous propose cet été d'emprunter 2 romans achetés en 2002, en plus de vos emprunts habituels. ■

coups de cœur

► Espace jeunesse Dans mon jardin, il y a...

Annette Tamarkin

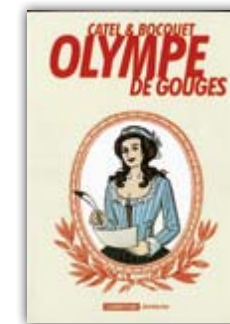


Dans mon jardin, il y a des fleurs de toutes les couleurs et toutes sortes de petites bêtes. Des petits volets se soulèvent, et donnent du relief et de nouvelles couleurs à l'illustration. Un ouvrage au graphisme pur et aux teintes éclatantes pour donner aux tout-petits le goût des livres. ■

► Espace adultes Olympe de Gouges, BD

Après Kiki de Montparnasse (Casterman écritures, 2007), Catel et José-Louis

Bocquet nous proposent le portrait d'une autre femme, Olympe de Gouges, dramaturge engagée et auteure d'écrits politiques dont la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791).



Cette biographie a une véritable valeur documentaire tant elle est précise et détaillée. Une écriture et un dessin plutôt simples rendent la lecture aisée. Ainsi, le lecteur peut suivre avec plaisir et intérêt l'histoire de cette femme issue de la bourgeoisie, née à Montauban en 1748, dont l'engagement pour l'abolition de l'esclavage, pour les droits de la femme et son opposition aux massacres de la Terreur la mèneront à l'échafaud en 1793. ■

► Espace musique Never ending way of ORwarriOR Orphaned Land



D'où vient le sentiment qu'Orphaned Land a réussi à donner au métal progressif le supplément d'âme qui lui manquait ? Peut-être est-ce le mélange métal et musique orientale que le groupe Israélien a su doser avec justesse ? Peut-être est-ce la foi sensible de ces musiciens en un art décomplexé, n'hésitant pas à mélanger les influences culturelles, en travaillant entre autres avec l'Orchestre arabe de Nazareth ? Peut-être est-ce simplement le talent et l'investissement du groupe et des artistes mobilisés sur ce projet ? Nul ne peut vraiment le dire, toujours

A vos agendas

► 25 août au 15 sept.

Expo Tam-Tam Tapis

Le projet «Hors les murs Petite enfance», en partenariat avec le RAM, a abouti cette année à la réalisation de Tam-Tam Tapis. Ces remarquables créations, ainsi que celles des deux années précédentes seront exposés au jardin de Nohant.

► 15 sept. à 10h30

Les assistantes maternelles seront conviées à raconter leur Tam-Tam Tapis.

est-il que plusieurs écoutes de l'album nous ont convaincus que nous tenions là une vraie perle. ■

► Espace multimédia

Le dernier continent

Film de Jean Lemire

Quand un petit groupe de scientifiques et de cinéastes acceptent de tout quitter pendant plus d'un an pour s'isoler sur un voilier dans les glaces de l'Antarctique, ils suscitent notre respect. Audacieux et solidaire, l'équipage du Sedna IV a osé vivre les changements climatiques et ses conséquences dans les griffes glacées du continent Antarctique. Ils y ont vécu une aventure exemplaire où les risques et les rebondissements alternent entre les joies et les menaces, là où notre Terre est particulièrement vulnérable. ■



La Bretagne à l'honneur

Rétrospective

Le temps d'un week-end, Lucé a vécu à l'heure de la Bretagne. Plusieurs centaines de spectateurs, toutes générations confondues, s'étaient donné rendez-vous le samedi 9 juin au soir pour un grand bol d'airs musicaux et dansants.

Les Lucéens sont venus nombreux découvrir et apprendre à danser les danses traditionnelles bretonnes, entraînés par les groupes «La Rigourden» de Saint-Suliac et le cercle celtique de Perros-Guirec. Près de 80 danseurs, sonneurs et chanteurs en costumes ont mis en œuvre leur légendaire bonne humeur pour entraîner la foule dans le tourbillon des danses en chaîne, en cercle ou en couple et ouvrir le fest-noz. Avec énergie et enthousiasme, le groupe «Sous le vent des îles» a fait souffler le vent du large de sa Bretagne natale sur le Stade François Richoux avec ses chants de marins. De très nombreux spectateurs ont pu apprécier le grand feu d'artifice sur le thème «esprit celtique» et son festival de couleurs et d'effets pyrotechniques, véritable régal pour les yeux.



Les spécialités bretonnes proposées sur place ont été rapidement épuisées tant elles ont ravi les papilles des visiteurs.

Le dimanche matin, les promeneurs ont également pu apprécier les prestations des groupes bretons plébiscités

la veille et venus animer le traditionnel marché dominical. Un grand merci à tous les participants pour la réussite de cette fête ! ■



Le gymnase Boudrie fait peau neuve

Équipement

Tendre vers l'amélioration constante des équipements sportifs, telle est l'une des ambitions de la municipalité. Avec une aide au financement du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), le projet de rénovation du gymnase Boudrie rentre dans sa phase concrète.

La ville de Lucé a toujours le souci de mettre à disposition, notamment des associations sportives, des équipements de qualité tout en s'évertuant à une gestion rigoureuse des finances publiques. C'est donc, dans quelques semaines que sera donné le top départ pour la rénovation du gymnase et la redistribution de ses espaces. A terme, c'est quatre vestiaires joueurs et un deuxième vestiaire arbitre qui seront mis à disposition.

A noter que deux vestiaires donneront sur les extérieurs. Ils pourront ainsi être utilisés par une autre discipline sans un passage obligé par la salle de sport.

L'autre aspect novateur du projet est de permettre une utilisation optimale du gymnase.

Les associations utilisatrices (en outre le badminton et l'athlétisme) connaîtront peu de gêne dans leur activité. En effet, le phasage des travaux assure une continuité des pratiques sportives.



Quatre phases seront nécessaires avant que la rénovation soit complète. La pose d'un nouveau revêtement souple sur les 1114 m² de la salle omnisport achèvera ces travaux.

Les associations lucéennes bénéficieront alors d'un équipement qui leur permettra d'avoir de meilleures conditions d'activité et d'accueil de compétitions.

Actuellement, le gymnase compte trois vestiaires. Compte tenu des activités sportives pratiquées, il est nécessaire de procéder à la redistribution de l'ensemble des locaux afin de pouvoir créer un quatrième vestiaire, deux locaux de rangement supplémentaires dont un accessible de l'extérieur et deux locaux arbitres. Dans le cadre de ces travaux, une mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi qu'une mise en conformité incendie seront réalisées.

D'une durée de 12 mois, les travaux débiteront début septembre 2012 pour s'achever en août 2013. Ils seront effectués en «opération tiroir» en 4 phases et se décomposent ainsi :

- redistribution des locaux avec démolition et création de cloisons,
- remplacement de l'ensemble des portes et des châssis des vestiaires,

- réalisation d'un faux-plafond,
- remplacement de l'ensemble des sanitaires,
- redistribution de l'installation électrique,
- remplacement de la centrale de l'alarme incendie avec extension du circuit,
- réalisation d'un carrelage et pose de faïence dans l'ensemble des locaux aménagés,
- mise en peinture des murs des vestiaires,
- mise en peinture des murs extérieurs des vestiaires et du gymnase,
- mise en peinture des murs intérieurs du gymnase,
- remplacement du sol vétuste par un nouveau sol sportif,
- remplacement des panneaux de basket avec recentrage du terrain et remplacement du panneau d'affichage.

Le coût global des travaux est estimé à 495 000 €. ■

1800 enfants ont couru dans la ville



Evènement

Près de 1800 enfants des écoles maternelles et élémentaires ont défilé sur un large périmètre autour de l'Hôtel de Ville le 19 avril dernier. Cette manifestation sportive de grande ampleur était organisée par le service municipal des sports, en collaboration avec l'USEP départementale et les services de l'éducation nationale.

Les rues de Lucé avaient été laissées libres pour l'occasion grâce à la mobilisation des services municipaux, partenaires associatifs et l'indulgence des nombreux riverains et automobilistes pour permettre aux enfants de courir en toute sécurité.

Chaque élève a ainsi pu réaliser un

parcours en fonction de son âge et du contrat temps préalablement préparé à l'école.

Ainsi, 6 parcours avaient été matérialisés pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

Munis de dossards de couleur, nos jeunes sportifs étaient orientés par les commissaires de courses en fonction de leur couleur.

À l'issue de la course, chaque concurrent a bénéficié d'un goûter soigneusement préparé par les restaurants scolaires, d'une médaille offerte par le service des sports et d'une coupe attribuée par l'USEP départementale à la meilleure classe dans chaque catégorie.

Sur la place du 19 mars, les conseillers pédagogiques de l'éducation nationale et les agents de la police municipale animaient des stands de sensibilisation à différents thèmes en rapport avec la santé et la sécurité : développement durable, premiers secours, éducation à la santé, nutrition et sécurité routière.

Un grand concours d'affiche sur le thème «sport et santé» avait été réalisé pour l'occasion dans chaque classe. La classe de CP de M. Met de Jean Zay et celle de GS des Hayes de Mme Bégault ont reçu le premier prix.

Le classement

2300 m : M. Monnerie, CM1/CM2, Jean Macé Lucé.

2300 m : Mme Jeudy, CM2, Jules Ferry Lucé.

2300 m : Mme Desprez, CM1, Jean Macé Lucé.

1500 m : Mme Piccin, CE2, Jean Zay Lucé.

1500 m : M. Marchand, CE1, Jean Zay Lucé.

1370 m : Mme Dandé, CE1/CE2, Jean Macé Lucé.

1150 m : Mme Mathonnat, CP, Emile Zola Mainvilliers.

La Municipalité remercie l'ensemble des acteurs pour la réussite de cette journée :

Police municipale, services techniques, service des sports, restauration scolaire, enfance jeunesse, communication, les Amis de Carreaux, LMPTT Athlétisme, USEP départementale, personnels de l'éducation nationale et parents d'élèves. ■

Fin de saison en apothéose

Lucé Basket

Le temps d'un week-end, les basketteurs Lucéens ont fait carton plein. En disposant de leur homologue de Barjouville lors de la finale de la coupe d'Eure-et-Loir par 89 à 71, ils terminent la saison en décrochant le sacre de champion de la promotion régionale.



Pour «un groupe parti de rien» comme le dit l'entraîneur Guillaume Le Pape, le doublé réalisé le week-end des 26 et 27 mai 2012 en dit long sur les possibilités de cette équipe.

Vainqueur de la coupe d'Eure-et-

Loir le 25 mai au soir au gymnase de la Madeleine à Chartres, ce groupe d'une moyenne d'âge de 22 ans a remis le couvert deux jours plus tard dans le Loir-et-Cher.

A Saint-Sulpice, lieu de la finale régionale, les Lucéens ont affronté les tourangeaux du PLLL Tours Basket,

une formation «très athlétique» et se sont imposés sur le score sans appel de 100 à 72. Félicitations au staff technique pour cette réussite collective. ■

Amicale de Lucé Tennis

Avec ses dix courts, dont cinq couverts et son club house installés sur le complexe sportif Jean Boudrie, l'Amicale de Lucé Tennis offre à ses quatre cents adhérents un lieu idéal pour la pratique du tennis de loisir ou de compétition.

Trois enseignants professionnels diplômés d'Etat sont à la disposition de tous, du débutant au joueur confirmé : des cours collectifs adultes par niveau, des entraînements d'équipes et des cours particuliers permettent à chacun de progresser.

L'école de tennis du club qui accueille 170 enfants est résolument tournée vers l'accès à la compétition : elle affiche les meilleurs résultats du département avec 6 titres de champion en 2012 (sur 16 décernés).

Douze équipes seniors, six équipes vétérans, huit équipes jeunes, permettent à tous ceux qui souhaitent défendre les couleurs de Lucé de pratiquer le tennis en tant que sport collectif à tous niveaux.

Ses deux équipes premières disputent le championnat pré national mais on retrouve aussi des équipes de Lucé dans le championnat

départemental à un niveau plus modeste. De 4 ans à 84 ans, quel que soit votre niveau, quelle



que soit votre pratique, l'Amicale de Lucé est prête à vous accueillir.

Pour tout renseignement, contacter le club.

Le bureau est ouvert le samedi de 10h à 16h. À partir du 15 août 2012, le bureau sera ouvert le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 16h. ■

Contacts

Amicale de Lucé Tennis
Président : Christian Richard
Tél. 02 37 35 82 70
amicaleluce.tennis@wanadoo.fr
www.club.fft.fr/amicale-luce-tennis

FORUM

des associations

stade François Richoux
de 10h à 17h

dimanche

9
septembre

Lucé

Renseignements : 02 37 25 68 25